

**CBD**

Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/13/24/Add.1
12 décembre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Treizième réunion

Cancun, Mexique, 4-17 décembre 2016

RAPPORT DE LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU 2-3 DÉCEMBRE 2016

Introduction

1. Une réunion ministérielle de haut niveau organisée dans le cadre de la treizième réunion de Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité et des réunions de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya, regroupées sous le nom de Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, Cancun, Mexique, 2016, s'est tenue à Cancún (Mexique), les 2 et 3 décembre 2016. Ayant pour thème « l'intégration de la biodiversité pour le bien-être », cette réunion a rassemblé des ministres de l'environnement et autres chefs de délégations et ministres, ainsi que d'autres représentants de haut niveau des secteurs de l'agriculture, du tourisme, de la pêche et des forêts, de même que des représentants d'organisations nationales et internationales, d'autorités locales et de gouvernements infranationaux, du secteur privé, des peuples autochtones et communautés locales, et des jeunes.

2. Le segment de haut niveau a concentré ses activités sur quatre secteurs qui ont des conséquences majeures pour la diversité biologique. Il a également examiné les interdépendances entre l'action liée à la biodiversité et les changements climatiques, ainsi que l'importance de la biodiversité pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.¹

Allocutions d'ouverture

3. La réunion de haut niveau a été ouverte et présidée par Son Excellence M. Rafael Pacchiano Alamán, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique. Dans son allocution d'ouverture, M. Alamán a souligné la pluralité unique des secteurs représentés à cette réunion. M. Pacchiano a ajouté que l'intégration de la biodiversité dans les secteurs à l'appui des Objectifs d'Aichi

¹ Voir la résolution 70/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

relatifs à la diversité biologique et de Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 est au cœur de la Déclaration de Cancún élaborée par le gouvernement mexicain en consultation étroite avec les Parties.

4. Des allocutions ont ensuite été prononcées par M. Chun Kyoo Park, Directeur général du Bureau de conservation de la nature, ministère de l'Environnement de la République de Corée (Présidence de la douzième réunion de la Conférence des Parties), M. Miguel Ruiz Cabañas, Vice-Ministre chargé des Affaires multilatérales et des Droits de l'homme, ministère des Affaires étrangères du Mexique, Mme Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Erik Solheim, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, M. Braulio de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique et Mme Naoko Ishii, Directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial.

5. Les panélistes ont remercié le gouvernement mexicain de son accueil chaleureux à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité. Ils ont également exprimé leurs remerciements à M. Braulio Dias pour son travail durant son mandat de cinq ans, qui se terminera à la fin de février 2017, et félicité Mme Cristiana Pasca Palmer (Roumanie) de sa nomination au poste de Secrétaire exécutrice de la Convention sur la diversité biologique.

6. Dans son allocution liminaire, M. Chun Kyoo Park a parlé de l'importance de sensibiliser le public à la valeur de la biodiversité et de l'intégration de celle-ci dans la politique publique, invitant les délégués à profiter de la réunion de haut niveau pour examiner et proposer des solutions pratiques pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les différents secteurs.

7. Dans son allocution, M. Michel Ruiz Cabañas a dit que, au cours des dernières années, notre compréhension de l'univers avait progressé à pas de géant, démontrant que les êtres humain sont fondamentalement tributaires de la planète pour soutenir leur existence et doivent prendre des mesures pour préserver la vie sur terre.

8. Mme Helen Clark a déclaré que trois des neuf limites planétaires avaient été dépassées et qu'il fallait doubler les efforts et les engagements afin de rester dans ces limites et sauvegarder le capital naturel qui assure notre subsistance, notant que l'appel de la Déclaration de Cancún à intégrer la biodiversité dans les plans et programmes nationaux est un appel auquel il importe de répondre. Les investissements dans la biodiversité sont dans la biodiversité sont essentiels au bien-être humain, efficaces car leur rendement est élevé et qu'ils pourraient catalyser les progrès dans domaines tels que l'alimentation, la réduction des risques de catastrophe, l'égalité des sexes, entre autres, et équitables car la biodiversité fournit un filet de sécurité pour tous, y compris les personnes qui vivent dans la pauvreté.

9. Dans ses remarques liminaires, M. Erik Solheim a parlé des réussites dans la conservation et la préservation de la biodiversité au Rwanda, au Costa Rica, au Brésil et au Mexique. Il a souligné cependant qu'il fallait faire plus et a invité tous les secteurs des gouvernements de toutes les régions, ainsi que le secteur privé et les citoyens à réunir leurs forces pour protéger les espèces et les écosystèmes.

10. M. Braulio Dias a applaudi l'initiative du Mexique de convoquer les ministères et les dirigeants des différents secteurs et de travailler ensemble de manière cohérente et efficace pour la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique et de la vision 2050 du Plan stratégique pour la diversité biologique.

11. Mme Naoko Ishii a informé les délégués que la prochaine reconstitution des ressources de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) serait axée sur les principaux facteurs de dégradation de l'environnement et ferait de l'intégration de la biodiversité pilier central de la stratégie du FEM, notant que la Déclaration de Cancún pourrait servir de point de repère important et rappelant que le

Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 est une feuille de route solide. La treizième réunion de la Conférence des Parties aura la tâche de redoubler d'efforts pour intégrer la biodiversité et transformer des systèmes économiques clés, en particulier l'alimentation et l'agriculture.

12. Des déclarations liminaires ont ensuite été faites par des organismes chefs de file des Nations Unies et d'autres organisations internationales importantes sur les thèmes se rapportant aux principaux domaines d'action favorables à l'« intégration de la biodiversité ». Des déclarations ont été prononcées par M. Taleb Rifai, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), Mme Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Mme Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Mme Inger Andersen, Directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

13. Dans son allocution liminaire, M. Taleb Rifai a déclaré que le tourisme avait le potentiel de catalyser le changement en faveur de la préservation des écosystèmes, de la biodiversité et du patrimoine naturel. Il a invité les gouvernements et les parties prenantes concernées à soutenir les efforts du secteur du tourisme en élaborant des politiques et des outils qui soutiennent la consommation et la production durables, une surveillance et mesure accrues des effets du tourisme et une augmentation des investissements dans les pratiques durables, ajoutant que l'Année internationale du tourisme durable pour le développement en 2017 offrait une occasion unique de faire mieux connaître la contribution du tourisme à la réalisation des Objectifs de développement durable parmi les décideurs et le public.

14. Mme Maria Helena Semedo a indiqué que le maintien de la diversité biologique était important pour les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, afin de produire des aliments nutritifs, d'améliorer les modes de subsistance en milieu rural et d'accroître la résilience des gens et des communautés. Elle a noté que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture était résolue à forger des partenariats et des coalitions afin de prendre des mesures fondamentales pour intégrer la biodiversité et a appelé toutes les parties prenantes à jeter des ponts, identifier les synergies et combiner les compétences en vue d'une intégration efficace. Elle a précisé que la FAO appuierait les membres dans leurs engagements à prendre les mesures nécessaires et mesurables en vue d'assurer des cultures, un élevage, et des pratiques de pêche et de foresterie durables et d'appliquer les recommandations de la treizième réunion de la Conférence des Parties.

15. Mme Patricia Espinosa a déclaré que les liens entre les changements climatiques et la biodiversité devaient être reflétés plus clairement dans les processus intergouvernementaux dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et que les conventions doivent unir leurs efforts pour rechercher des processus de prise de décision complémentaires.

16. Mme Inger Anderson a présenté des exemples de bonnes pratiques de conservation de la diversité biologique, notamment en ce qui a trait à la santé du sol et aux aires protégées, et a applaudi les efforts déployés par des pays et des organisations pour relier la biodiversité et les changements climatiques. Soulignant qu'il importe que les conventions de Rio œuvrent à renforcer les synergies, elle a également souligné qu'il est important d'inspirer et de mobiliser les parties prenantes, telles que la jeunesse et le secteur des affaires, dans leurs efforts de conservation.

17. À la suite de ces déclarations liminaires, des exposés ont été présentés par toute une série de partenaires et de parties prenantes, notamment par M. José Sarukhán, Coordinateur national de la Commission nationale du Mexique pour les savoirs relatifs à la biodiversité et l'utilisation de la biodiversité (CONABIO), M. Gino Van Begin, Secrétaire général de Local Governments for Sustainability (ICLEI), Mme Maria Eugenia Choque, Réseau international des femmes autochtones pour

la biodiversité, Mme Elisa Romano Dezolt, Présidente du Partenariat mondial sur les entreprises et la biodiversité et Mme Melina Sakiyama et M. Christian Schwarzer de Global Youth Biodiversity Network.

18. M. José Sarukhán a souligné le travail de la Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité du Mexique (CONABIO), qui sert d'instrument efficace de création de connaissances et de facilitation de la participation du milieu scientifique, de la société civile et des gouvernements infranationaux. Il a noté que les capacités de développer et de gérer les connaissances et l'information à l'appui de la prise de décision sont essentielles à l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de production et de services.

19. M. Gino Van Begin a pris note des actions des autorités locales et des gouvernements infranationaux en faveur de la biodiversité et remercié les Parties à la Convention pour avoir reconnu, au cours des dix dernières années, le rôle de plus en plus important et urgent des villes et des régions en tant que contributeurs au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020. Plus de 700 gouverneurs, maires et autres délégués participeront au cinquième Sommet mondial de la biodiversité des villes et des gouvernements locaux, convoqué par l'ICLEI-gouvernements locaux pour la durabilité, le gouvernement mexicain et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à Cancún, les 10 et 11 décembre 2016.

20. Dans son allocution, Mme Eugenia Choque a déclaré qu'une collaboration étroite et respectueuse, notamment en facilitant la participation des peuples autochtones et des communautés locales dans l'élaboration de programmes et de projets était essentielle à la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, à la mise en œuvre de plans d'action relatifs à la diversité biologique et l'application du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages.

21. Mme Elisa Romano Dezolt a souligné que le secteur des entreprises comprend le rôle critique que jouent les activités économiques dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ainsi que l'urgence de lutter contre la perte de la biodiversité, ce qu'a démontré son important appui aux engagements « entreprises et biodiversité » de Cancún, signés par près de 100 entreprises pendant le mois qui a suivi leur publication, ainsi que la présence de 200 représentants du secteur privé au sixième Forum sur les entreprises et la biodiversité qui a eu lieu les 2 et 3 décembre 2016 à Cancún.

22. Mme Melina Sakiyama et M. Christian Schwarzer ont discuté de l'importance de la participation de la jeunesse aux processus et à l'application de la Convention, et présenté les résultats du projet « Youth Voices » (voix de la jeunesse) dirigé par le Global Youth Biodiversity Network, en collaboration avec leurs partenaires internationaux, nationaux et locaux, présentation comprenant un guide sur la participation de la jeunesse aux processus de la CBD. Ils ont également présenté un bref rapport sur la société civile et le Forum de la société civile et de la jeunesse (*Civil Society and Youth Forum*), hébergé par le gouvernement mexicain du 28 au 30 novembre 2016 à Cancún.

Tables rondes

23. Des tables rondes ont été organisées pendant la séance de l'après-midi de la réunion de haut niveau, le 2 décembre 2016. L'une a été consacrée à l'intégration de la biodiversité dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, et présidée par S.E. M. José Calzada, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique, et l'autre a été consacrée à l'intégration de la biodiversité dans le secteur du tourisme, présidée par S.E. M. Enrique de la Madrid, ministre du Tourisme du Mexique. Un groupe de hauts représentants du Mexique, du Brésil, du Danemark, du Maroc et de la Suisse, ainsi que Mme María Helena Semedo de la FAO, ont présenté des exposés à la table ronde consacrée à l'alimentation et à l'agriculture. Un groupe de hauts représentants de El Salvador, de Bosnie-Herzégovine, de France, d'Afrique du Sud et de Chine ainsi que

M. Taleb Rifai de l'ONT, ont présenté des exposés à la table ronde consacrée au tourisme. À l'issue de ces exposés, les présidents ont ouvert la discussion aux Parties (voir l'annexe).

24. Deux tables rondes ont été organisées pendant la séance du matin de la réunion de haut niveau, le 3 décembre 2016. L'une a été consacrée à l'intégration de la biodiversité dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, et présidée par S.E. M. José Calzada, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural et de la Pêche du Mexique, et l'autre a été consacrée à l'intégration de la biodiversité dans le secteur de la foresterie, et présidée par M. Jorge Rescala, Directeur général de la Commission nationale des forêts du Mexique. Un groupe de hauts représentants du Mexique, de l'Estonie, du Japon, du Pérou et de la République de Corée, ainsi que Mme María Helena Semedo de la FAO, ont présenté des exposés à l'ouverture de la table ronde consacrée à la pêche et à l'aquaculture. Un groupe de hauts représentants du Mexique, de la Pologne, de la Finlande, du Costa Rica, de la Suède et de l'Inde, ainsi que Mme Eva Muller de la FAO, ont présenté des exposés à l'ouverture de la table ronde consacrée à la foresterie. À l'issue de ces exposés, les présidents ont ouvert la discussion aux Parties (voir l'annexe).

Conclusion

25. Pendant la séance plénière de clôture, de brefs rapports de synthèse des débats des tables rondes ont été présentés par leurs présidents ou leurs représentants. Les résumés complets de tous les débats des tables rondes figurent dans l'annexe du présent rapport.

26. Le président a présenté à la plénière la version finale de la Déclaration de Cancún sur l'intégration de la Conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour le bien-être, principale conclusion de la réunion de haut niveau. La Déclaration de Cancún se concentre sur la nécessité d'intensifier les mesures prises pour intégrer la biodiversité dans les différents secteurs, en particulier les quatre secteurs qui sont au cœur de la réunion de haut niveau, ainsi que dans le contexte du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 et des efforts pour faire face aux changements climatiques. Il a pris note des efforts déployés par le gouvernement mexicain pour consulter les autres gouvernements au cours de l'année et pendant la réunion de haut niveau, afin de veiller à ce que toutes les voix soient entendues et les points de vue abordés. La Déclaration a été adoptée par acclamation.

27. Le président a ensuite invité les représentants des groupes régionaux à faire des déclarations. L'Égypte a fait une déclaration au nom du Groupe africain, le Pérou au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et la Slovaquie au nom de l'Union européenne. Le Samoa a fait une déclaration au nom des États insulaires du Pacifique, et le Guatemala s'est exprimé au nom des pays hyperdivers animés du même esprit.

28. La séance plénière de clôture a été l'occasion de reconnaître les Parties qui avaient annoncé des contributions en vue de renforcer les mesures destinées à réaliser les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, connus sous le nom de coalitions et engagements de Cancún pour une mise en œuvre renforcée. Le Secrétaire exécutif a présenté ce point, expliquant qu'il avait invité toutes les Parties à transmettre des informations concernant les mesures concrètes entreprises et les engagements souscrits dans la poursuite de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique ou groupes d'objectifs. Il a ajouté qu'il espérait pouvoir mettre en relief des exemples positifs démontrant comment un pays ou groupe de pays peut réaliser un ou plusieurs objectifs.

29. Il a fait savoir qu'environ 20 Parties avaient annoncé des contributions au nom d'un groupe de pays ou en leur nom et que toutes ces annonces seraient affichées sur le site Internet de la CBD. Il a ensuite appelé neuf pays qui ont annoncé des contributions pour une variété d'Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, comme suit : a) le Guatemala a annoncé une contribution pour l'objectif 11 d'Aichi au nom des pays hyperdivers animés du même esprit ; b) la France a annoncé une contribution

pour l'objectif 10 d'Aichi en son nom et au nom de plusieurs autres pays ; c) les Pays-Bas ont annoncé une contribution en leur nom et au nom de plusieurs autres pays pour les pollinisateurs et les objectifs d'Aichi connexes 7 et 14 ; d) le Brésil a annoncé une contribution pour les Objectifs d'Aichi 9 et 12 ; e) l'Allemagne a annoncé une contribution relative à son soutien à plusieurs Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique ; f) le Japon a annoncé des contributions, dont une liée à son appui financier pour la mise en œuvre de tous les Objectifs d'Aichi ; g) la Nouvelle-Zélande a annoncé une contribution à la réalisation des Objectifs 9 et 12 ; h) l'Afrique du Sud a annoncé une contribution à la réalisation de l'Objectif 16 d'Aichi et i) le Pérou a annoncé une contribution à la réalisation de l'Objectif 13 d'Aichi.²

30. Dans son allocution de clôture, le Secrétaire exécutif a exprimé sa profonde reconnaissance au gouvernement du Mexique pour avoir eu la vision de rassembler à la réunion de haut niveau les ministres de l'environnement et des quatre secteurs qui sont le sujet des délibérations. Il a pris note de l'excellente qualité des discussions qui ont eu lieu au cours de la réunion de haut niveau, les ministres apportant des perspectives différentes, mais toujours des solutions. Il a reconnu en outre que les directeurs d'institutions des Nations Unies responsables de diverses questions s'étaient aussi unis à la suite de ce processus, et avaient travaillé avec ardeur pour intégrer la biodiversité dans leurs propres organes directeurs et leurs discussions. Il a noté que, outre les résultats concrets, la Déclaration de Cancún, les rapports des quatre tables rondes ainsi que les annonces et la volonté résolue d'accroître la mise en œuvre et l'intégration, il était convaincu que l'attitude constructive dans les différents secteurs ouvrirait la voie à une conclusion fructueuse au cours des deux prochaines semaines. Il a conclu en appelant les Parties à mettre à profit les conclusions de la réunion de haut niveau pour trouver des moyens de surmonter les différences et utiliser les semaines à venir de la Conférence pour préparer le terrain pour la transformation nécessaire à la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, des Objectifs de développement durable et de la vision à long terme de vivre en harmonie avec la nature.

31. Au nom de Son Excellence M. Enrique Peña Nieto, président du Mexique, le ministre Pacchiano Alamán a remercié tous les participants d'avoir répondu à l'invitation du Mexique de participer à la réunion de haut niveau et d'avoir décidé de prendre des mesures relatifs à la diversité biologique dans les secteurs à impact élevé tels que l'agriculture, le tourisme, la foresterie et la pêche. Une telle participation à cette importante manifestation a constitué un précédent et laissé un héritage à la planète et aux futures générations. Le gouvernement du Mexique espère que les représentants de ces secteurs et des autres secteurs prendront part aux futures réunions de la Conférence des Parties et continueront d'œuvrer en faveur de la biodiversité et du développement durable dans le cadre des Nations Unies. Il a accueilli avec satisfaction la collaboration étroite entre la FAO et l'OMT, en tant qu'alliés essentiels. Il a exhorté les Parties à s'acquitter de leurs engagements au titre de la Déclaration de Cancún, notant que la Déclaration ferait partie intégrante des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, Cancun, Mexique, 2016, et serait présentée à la prochaine Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Pour finir, il a remercié le Secrétaire exécutif sortant, M. Braulio Dias et a présenté tous ses vœux de réussite à Mme Cristiana Pasca Palmer dans sa nouvelle nomination en tant que nouvelle Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique. Il a invité les participants à une manifestation parallèle sur le lancement de la stratégie et du plan nationaux révisés du Mexique.

Événements connexes

32. Une cérémonie spéciale a eu lieu pour la remise du prix Midori a eu lieu à la fin de la séance d'ouverture.

² Les engagements de Cancun et les coalitions pour une mise en œuvre améliorée sont indiqués sur le site <https://www.cbd.int/2011-2020/actions/ccc>

33. Un déjeuner spécial de haut niveau a eu lieu autour du thème *Biodiversité et développement durable*, à l'occasion duquel l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour l'intégration de la biodiversité a été mise en lumière. Cela a également été l'occasion de souligner comment la Convention sur la diversité biologique et son Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique pourrait contribuer directement à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable du Programme 2030.

34. Des allocutions ont été prononcées par S.E. M. Rafael Pacchiano Alamán, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique, Mme Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, M. Erik Solheim, Directeur exécutif d'ONU Environnement et Mme Naoko Ishii, Directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial. M. Braulio Dias, Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, a ensuite animé un débat avec les ministres et d'autres hauts représentants qui participaient au déjeuner, qui partageaient leurs expériences de l'inclusion de la biodiversité dans les efforts qu'ils déploient au niveau national pour réaliser les Objectifs de développement durable.

*Annexe***RÉSUMÉ DES DÉBATS DES TABLES RONDES****I. TABLE RONDE SUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE***Résumé du président***A. Introduction**

1. Ont participé aux tables rondes environ 250 participants. Dans son allocution liminaire, le président de la séance, S.E. M. José Calzada, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique, a souligné les incidences qu'a l'agriculture sur la biodiversité et la nécessité de développer des approches qui soutiennent l'environnement et les ressources dont dépend l'agriculture. Il a invité les membres de la table ronde à répondre aux questions suivantes :

- a) Pouvez-vous donner des exemples positifs de l'intégration de la biodiversité dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture ?
- b) Quelles sont les mesures additionnelles nécessaires pour permettre et soutenir l'intégration de la biodiversité dans ce secteur ?
- c) Quels sont les plus importants défis et obstacles à l'intégration de l'intégration de la biodiversité dans l'agriculture ? Quelles sont, à l'heure actuelle, les principales opportunités ?
- d) Qui sont les principaux acteurs qui ont un rôle primordial à jouer dans la réalisation de l'intégration de la biodiversité dans ce secteur ?

2. Suite à plusieurs allocutions liminaires, le président a appelé les ministres, les chefs de délégations et les autres représentants de haut niveau à prendre la parole. Des allocutions ont été prononcées par des ministres ou représentants de gouvernements de haut niveau de 29 gouvernements.³

B. Résumé des débats

3. Les délégués ont confirmé que l'agriculture est un secteur stratégique pour la plupart des pays. Les orateurs se sont accordés à penser que la biodiversité est non seulement essentielle à la production alimentaire et à l'emploi rural mais qu'elle fournit aussi une base à l'appui de l'agriculture en vue d'augmenter la résilience, la productivité, la sécurité alimentaire et la nutrition. La production agricole et la conservation de la diversité biologique devraient donc être considérées comme complémentaires.

4. Tous les intervenants ont soutenu l'idée que l'intégration de la biodiversité dans les politiques et pratiques agricoles ainsi que d'autres secteurs est essentielles à la réalisation de la sécurité alimentaire tout en évitant de causer des dommages additionnel et irréversibles à l'environnement. Du fait du caractère intégré des Objectifs de développement durable, le Programme pour le développement durable

³ Andorre, Autriche, Bangladesh, Brésil, Costa Rica, Danemark, El Salvador, Éthiopie, Allemagne, Guatemala, Hongrie, Iran (République islamique d'), Luxembourg, Mali, Maroc, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pérou, Samoa, Arabie saoudite, Slovaquie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Suriname, Suisse, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Zimbabwe.

à l'horizon 2030 a offert une approche globale, liant les dimensions agricole et environnementale. Dans ce contexte, les orateurs ont noté la nécessité d'accroître la cohérence de politique et l'importance des stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique et des politiques agricoles comme outils d'intégration de ces dimensions dans le contexte plus large du développement durable et pour la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique.

5. La plupart des orateurs se sont accordés à penser que de satisfaire à la demande mondiale de nourriture de manière durable est réalisable, mais que cela nécessiterait une transformation fondamentale. En outre, une telle transformation dépendrait de l'engagement effectif et du soutien d'un grand éventail d'acteurs. De nombreux intervenants ont convenu qu'une telle transformation ne pourrait être réalisée qu'en mobilisant entièrement les communautés agricoles, y compris les femmes et les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales. Les petits exploitants agricoles et les éleveurs de bétail devraient être plus largement reconnus comme les gardiens de la biodiversité, et les efforts prodigues pour renforcer leurs capacités et leur accès aux données, à l'information, aux services et aux marchés devraient être intensifiés.

6. Les intervenants ont également souligné la nécessité de l'intensification durable de la production agricole et d'une approche intégrée du paysage. Cela nécessite des investissements dans la technologie, la recherche et l'innovation dans les systèmes de production agricole, la reconnaissance des connaissances et des pratiques de gestion traditionnelles et des stratégies de gestion du sol et de l'eau, l'efficacité de l'utilisation des nutriments et de l'eau, et la promotion de l'intégration de la biodiversité sauvage, telle que les pollinisateurs et leurs habitats, tout en réduisant au minimum l'emploi de pesticides et d'autres polluants ainsi que l'utilisation excessive d'engrais. Les intervenants ont noté l'importance de la protection des habitats prioritaires, tels que les centres d'origine et les centres de diversité grâce à des aires protégées, des réserves privées des corridors biologique et d'autres méthodes de protection par zone. Dans ce contexte, ils ont noté en outre l'importance de la restauration des écosystèmes dégradés et des services écosystémiques, ainsi que du contrôle des espèces exotiques envahissantes, qui sont une cause de perte de diversité biologique et de productivité.

7. Les intervenants ont aussi reconnu la valeur des initiatives volontaires visant à changer les habitudes de consommation et à réduire les pertes alimentaires et les déchets. Parmi les exemples figurent la valorisation et la commercialisation de produits locaux et la production biologique, la création de coopératives, les programmes de certification et d'intendance, ainsi que les incitations positives telles que le paiement des services écosystémiques. La nécessité de tenir compte des effets du commerce ou de la commercialisation de produits dont les prix ne reflètent pas le vrai coût environnemental de la production qui pourrait augmenter la pression sur les écosystèmes naturels.

8. Les orateurs ont mentionné le rôle important de la gestion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et cité des exemples de réussites dans ce domaine. Ils ont pris note de la dépendance excessive d'un petit nombre de cultures d'espèces associées à une réduction constante de la diversité et de la qualité nutritionnelle. Ils ont reconnu le rôle de la combinaison d'approches de conservation ex situ et in situ pour la sécurité alimentaire et une agriculture résistante aux changements climatiques, y compris les banques de graines et de matériel génétique. Ils ont noté également le rôle que jouent les espèces non cultivées dans l'agriculture et la médecine et fourni des exemples d'approches locales, telles que les banques de graines communautaires. Plusieurs intervenants ont décrit l'importance de systèmes de production et de gestion uniques et adaptés aux circonstances locales, tels que des jardins forestiers, des systèmes agroforestiers, des systèmes pastoraux dans les terres arides et les paysages montagneux, et noté que ces systèmes étaient reconnus dans certains programmes tels que les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial de la FAO. Ils ont aussi donné des exemples de l'importance de ces systèmes pour l'écotourisme et l'agritourisme en tant que source de revenu rural.

9. Un grand nombre d'intervenants ont mentionné la nécessité de financer la transformation vers une agriculture durable, indiquant dans ce contexte des instruments financiers tels que les incitations positives, l'élimination progressive, la réforme ou l'élimination des subventions qui nuisent à la biodiversité, ainsi que des mécanismes de financement innovants. Le rôle des programmes agro-environnementaux bien conçus a été reconnu comme un outil efficace qui pourrait coûter moins cher à long terme que la restauration de systèmes de production dégradés.

10. Pour résumer, les orateurs soutenu la Déclaration de Cancún en tant qu'étape importante vers une meilleure intégration de la biodiversité et des systèmes agricole et alimentaire conduisant à des résultats pour les deux. La déclaration de Cancún contribuera à sensibiliser le public à la biodiversité pour la sécurité alimentaire et aux possibilités découlant de son utilisation durable au-delà du milieu de l'environnement. Elle pourrait être le fondement d'une vaste alliance entre les gouvernements, les producteurs, le secteur privé, l'industrie alimentaire, les transports le commerce et les consommateurs. La FAO a offert de promouvoir une telle alliance en collaborant étroitement avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. La diversité biologique doit être largement reconnue comme outil du progrès et son lien avec l'agriculture est déterminant pour l'avenir de l'humanité. Un intervenant a conclu en disant : « Nous, les ministres, sommes les agents de ce changement. »

II. TABLE RONDE SUR LE SECTEUR DU TOURISME

Résumé du président

A. Introduction

11. Cette table ronde a réuni environ 70 représentants. Le président de la table ronde, Son Excellence M. Enrique de la Madrid, ministre du tourisme du Mexique, a prononcé l'allocution d'ouverture et de bienvenue, et a invité M. Taleb Rifai, secrétaire-général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) à prononcer le discours d'ouverture, suivi de représentants de Parties de haut niveau du secteur du tourisme d'El Salvador, de Bosnie-Herzégovine, de France, d'Afrique du Sud et de Chine. Le président a ensuite demandé aux ministres, aux chefs de délégations et aux autres représentants de haut niveau de présenter leurs interventions. Au total, 20 représentants⁴ de Parties de haut niveau sont intervenus au cours de la table ronde.

12. Les questions suivantes ont été communiquées aux Parties afin de donner forme à leurs observations :

- a) Donnez des exemples positifs précis de l'intégration de la diversité biologique dans le secteur du tourisme.
- b) Quelles mesures supplémentaires sont nécessaires afin de favoriser et d'appuyer l'intégration de la diversité biologique dans ce secteur ? (Mesures budgétaires, processus de développement, mesures législatives ou politiques ?)
- c) Quels sont les plus grands défis et les principaux obstacles à l'intégration de la diversité biologique dans le secteur du tourisme ? Quelles sont les plus grandes occasions à l'heure actuelle ?

⁴ Panama, Égypte, Jamaïque, Namibie, République centrafricaine, Honduras, Swaziland, Belize, Pérou, Guatemala, République tchèque, Maldives, Japon, Sénégal, Seychelles, Maroc, Inde, Indonésie, Fidji, Tonga.

d) Quels sont les principaux acteurs ayant un rôle à jouer afin de réaliser l'intégration de la diversité biologique dans le secteur ?

B. Résumé des débats

13. Au cours de la session, les représentants ont fait référence aux répercussions et aux bienfaits possibles du tourisme pour la diversité biologique. Ils ont reconnu l'importance de réduire les conséquences négatives du développement du tourisme sur les écosystèmes et les communautés locales tout en reconnaissant que le tourisme dépend des ressources naturelles et que le tourisme pourrait être un moyen unique de financer la conservation et la sensibilisation, et d'éduquer les voyageurs sur la valeur de la nature et de la culture.

14. Les Parties ont fait référence à leurs lignes directrices nationales sur l'écotourisme et le tourisme durable, et aux projets liant le tourisme et l'environnement. Les représentants ont reconnu que les aires naturelles et les aires protégées en particulier sont un atout important pour le développement du tourisme, et que des politiques et des programmes appropriés doivent être en place afin de protéger et de gérer leur utilisation efficacement.

15. Les représentants ont indiqué que la diversité biologique est un actif critique pour le développement du tourisme. Ce lien est encore plus critique pour les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, car leur économie et la subsistance de leurs populations dépendent de la nature. Plusieurs Parties ont présenté leurs initiatives et politiques de tourisme durable, qui lient le tourisme et la diversité biologique. Plusieurs prévoient diversifier leurs produits et services touristiques afin d'offrir un tourisme plus axé sur la nature et la communauté, et de promouvoir l'observation des espèces charismatiques (oiseaux de proie, grands mammifères terrestres et marins et espèces migratrices).

16. Certains représentants de Parties ont indiqué que gérer les répercussions du tourisme sur la diversité biologique exigeait à la fois la régulation du nombre de visiteurs et l'éducation des touristes afin de les encourager à modifier leur comportement. Les participants ont fait part de leurs démarches réussies pour un tourisme durable, à savoir :

- a) Campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'intention des hôtes, des invités et des professionnels du tourisme, dont les guides touristiques ;
- b) Utilisation des outils en tant que « limites du changement acceptable » pour la gestion des conséquences du tourisme ;
- c) Mise en place de la conservation gérée par la communauté ;
- d) Certification de la durabilité par le biais de normes et d'écoétiquettes ;
- e) Mécanismes de remboursement tels que les droits touristiques et des taxes sur le développement durable des entreprises ;
- f) Récompenses, soutien et reconnaissance des champions et des chefs de file de la durabilité ;
- g) Plans maîtres et politiques cohérents pour le tourisme durable, et institutions compétentes chargées de leur mise en œuvre.

17. Plusieurs présentateurs ont soulevé la question du partage des bienfaits économiques du tourisme avec les communautés hôtes et les parties prenantes de la conservation. Comme le tourisme tire profit des attractions et des ressources naturelles, le secteur a la responsabilité correspondante de contribuer aux coûts de gérer la diversité biologique. De même, la gestion publique des attractions naturelles devrait avoir pour but de créer de bons emplois et des occasions d'affaire pour les communautés locales par le tourisme.

18. Plusieurs Parties ont mentionné la nécessité d'intégrer le développement du tourisme à d'autres secteurs, d'optimiser les occasions tout le long de la chaîne d'approvisionnement et de distribuer plus équitablement les avantages économiques en diversifiant les produits du portefeuille du tourisme afin de transformer et d'améliorer les pratiques actuelles.

19. Les présentateurs ont mentionné des outils pertinents de coopération multilatérale sur le tourisme et la diversité biologique, tels que les lignes directrices de la CDB sur le tourisme durable, les Objectifs de développement durable, le Code mondial d'éthique du tourisme de l'OMT⁵, et les Orientations de SAMOA, les conclusions de la Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement 2014⁶.

20. La plupart des interventions ont notamment porté sur la nécessité d'assurer un meilleur suivi et de mesurer les répercussions du tourisme sur la diversité biologique au moyen de données scientifiquement conséquentes afin d'orienter les décideurs et les auteurs de politiques. Les présentateurs ont aussi souligné le rôle critique des autorités locales et des communautés pour la durabilité du tourisme, et la nécessité d'encourager ces joueurs et de renforcer leurs capacités. Plusieurs présentateurs ont indiqué que les communautés traditionnelles étaient des intendants naturels de l'environnement et que leur savoir-faire ancestral en matière de gestion durable de la nature pourrait constituer une valeur ajoutée pour le tourisme.

21. Bien que plusieurs Parties aient indiqué que le tourisme fondé sur la nature et l'écotourisme était un secteur qu'il était important de promouvoir, d'autres ont souligné qu'il était tout aussi critique d'engager l'ensemble du secteur du tourisme à assurer la durabilité et à protéger les écosystèmes.

C. Conclusion

22. Dans son allocution de clôture, le ministre du Tourisme du Mexique a indiqué que ce panel représentait le premier effort de la Convention de passer en revue les moyens d'intégrer la diversité biologique au tourisme, grâce à de riches exposés d'un vaste éventail de Parties. Le secrétaire-général de l'OMT a terminé en soulignant qu'en tant que troisième activité économique mondiale en importance, le tourisme était une force puissante et un outil éducatif pour la durabilité et la biodiversité. La conservation de la diversité biologique dans le domaine du tourisme a contribué au bien-être humain, en améliorant la qualité de vie des communautés hôtes. La durabilité a besoin d'approches intégrées à l'échelle de tous les secteurs, y compris les quatre secteurs figurant au programme de la Conférence sur la biodiversité. Il est important de briser la mentalité de « silos » qui prévaut encore dans la plupart des situations. L'éducation, la sensibilisation et la formation sont des éléments critiques pour un tourisme durable ; voyager c'est apprendre, savourer, respecter et protéger. La Déclaration de Cancún représente une étape mondiale précieuse de ce débat, que toutes les Parties sont désormais invitées à mettre en œuvre.

⁵ Voir E/2001/61, annexe.

⁶ Résolution 69/15 de l'Assemblée générale des Nations Unies, annexe.

III. TABLE RONDE SUR LE SECTEUR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Résumé du président

A. Introduction

23. La table ronde sur l'intégration de la diversité biologique au secteur de la pêche et de l'aquaculture a réuni environ 160 participants. Les participants se sont rappelé la signification historique de cette rencontre, car Cancún avait accueilli la Conférence internationale sur la pêche responsable en 1992, qui avait demandé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de préparer un Code international de conduite pour une pêche responsable, qui demeure l'armature pour faciliter la pêche durable.

24. Dans son allocution d'ouverture, le président de la table ronde, Son Excellence M. José Calzada, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Développement rural, de la Pêche et de l'Alimentation du Mexique, a déclaré que la pêche et l'aquaculture sont essentielles pour les humains, non seulement pour leur subsistance, l'économie locale et le bien-être des communautés côtières, mais aussi pour la sécurité des aliments et l'offre de sources essentielles de protéines. Il a ainsi souligné qu'atteindre le bon équilibre entre la conservation de la biodiversité et la gestion de la pêche est la clé du développement durable, et que celui-ci contribue à la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, des Objectifs de développement durable et à la mise en œuvre des Orientations de SAMOA.

25. Il a invité les membres de la table ronde à répondre aux questions suivantes :

- a) Donnez des exemples positifs précis de l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.
- b) Quelles mesures supplémentaires sont nécessaires afin de favoriser et d'appuyer l'intégration de la diversité biologique dans ce secteur?
- c) Quels sont les plus grands défis et les principaux obstacles à l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ? Quelles sont les plus grandes occasions à l'heure actuelle ?
- d) Quels sont les principaux acteurs ayant un rôle à jouer afin de réaliser l'intégration de la diversité biologique dans le secteur ?

26. Après les présentations d'ouverture⁷, les ministres et représentants de haut niveau de 21 Parties⁸ et 4 organisations⁹ ont présenté une intervention en réponse à ces questions.

B. Résumé des débats

27. Les participants ont indiqué que bien que les conflits entre la conservation de la diversité et la pêche eussent retenu plus d'attention, la gouvernance de la gestion de la pêche et de la conservation de la diversité biologique avaient des racines communes et plusieurs ressemblances, notamment en ce qui a trait à leurs principes de durabilité, le paradigme de gestion et les démarches axées sur la science. Les

⁷ Mexique, Estonie, Japon, Pérou et République de Corée.

⁸ Afrique du Sud, Canada, Tonga, Union européenne, Belize, Panama, Ouganda, Koweït, Namibie, Pays-Bas, îles Cook, Tchad, Venezuela, Émirats arabes Unis, Indonésie, Norvège, Espagne, Maroc, Malte, Seychelles et Maldives.

⁹ FAO, FIDA, Convention de Ramsar et OCDE.

participants ont souligné l'importance de renforcer la gouvernance intersectorielle intégrée des océans au moyen des cadres de politique, législatifs et institutionnels adéquats afin de former une base efficace pour l'intégration des questions liées à la diversité biologique à la gestion de la pêche durable, de l'engagement de diverses parties prenantes et de la coopération interagences.

28. Les principes essentiels de la pêche durable ont été convenus et stipulés dans de nombreux instruments internationaux tels que le Code de conduite de 1995 de la FAO pour une pêche durable et l'Accord de 2009 de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Ces instruments, ainsi que les lignes directrices et les plans d'action s'y rattachant, tels que les Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité des aliments et de l'éradication de la pauvreté, et les Directives volontaires de 2012 de la FAO pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts et à la pêche dans le contexte national de sécurité des aliments ont appuyé l'intégration de la diversité biologique à la pêche et à l'aquaculture.

29. Plusieurs exemples positifs de l'intégration de la diversité biologique au secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été présentés. En ce qui a trait à la pêche artisanale, les participants ont pris note d'un vaste éventail de meilleures pratiques dans l'application de l'approche par écosystème en matière de pêche, notamment la gestion conjointe participative engageant de nombreuses parties prenantes ; la mise en application de saisons/aires fermées à la pêche, la réglementation de l'équipement, le contrôle de l'exploitation propre aux espèces, l'utilisation d'équipement sélectif afin d'éviter les prises accessoires, et la mise en application de technologies innovatrices et écologiques. Plusieurs exemples fournis offraient un bon potentiel de reproduction et d'augmentation à l'échelle dans différentes régions, tandis que d'autres étaient propres au contexte.

30. La pêche à grande échelle a soulevé plus d'inquiétudes, notamment en ce qui concerne ses conséquences sur la diversité biologique. Les participants ont raconté leurs expériences sur l'introduction et la mise en œuvre, dans une certaine mesure, de : a) mesures législatives et de réglementation nationales, b) plans de gestion assortis de mesures d'encouragement favorisant une pêche responsable et l'utilisation durable des écosystèmes marins, côtiers et aquatiques, c) mécanismes pour réduire la pêche excessive à des niveaux durables, d) mesures pour réduire les prises accessoires et lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, e) programmes d'accréditation visant à encourager la pêche responsable et f) programmes de surveillance des navires aux fins de surveillance efficace. Les participants ont aussi entendu des histoires de succès concernant l'étroite collaboration avec les pays avoisinants pour reconstituer les stocks de poissons épuisés et les mesures conjointes pour lutter contre la pêche illégale.

31. Les participants ont souligné les importants progrès accomplis dans l'augmentation de la superficie des aires marines et côtières protégées, par la désignation d'aires marines protégées ou d'aires marines gérées localement, tout en notant les avancements supplémentaires nécessaires pour renforcer l'efficacité de la gestion et définir d'autres mesures de conservation des aires. Les participants ont pris note avec reconnaissance de l'offre du Canada d'accueillir une réunion d'experts sur le sujet. Les participants ont aussi fait part de leurs expériences en matière de zones à ne pas exploiter, de zones polyvalentes et de réserves pour le frai.

32. Les participants ont également souligné l'importance d'accroître le niveau des connaissances scientifiques par le suivi, la recherche et la cartographie afin de soutenir efficacement l'application des approches de précaution et par écosystème, comme en fait foi l'investissement à long terme de la Norvège dans le Programme Nansen, que l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture mettait en œuvre.

33. Certains présentateurs ont souligné les efforts qu'ils ont déployés pour traiter des conséquences des prises accessoires en réponse au Code de conduite pour la pêche responsable. Plusieurs ORGP et États ont imposé l'utilisation d'appareils de limitation des prises accessoires sur l'équipement de pêche.

34. Ils ont aussi fait part de leurs expériences en ce qui concerne les approches pour lutter contre les conséquences de la pêche pélagique artisanale et à grande échelle, qui est souvent gérée par l'imposition de quotas. Ce type de mesure a exigé l'offre adéquate de connaissances scientifiques, notamment par la modélisation de diverses espèces et écosystèmes.

35. Les programmes d'accréditation pour une pêche durable (p. ex., le Marine Stewardship Council) offrent un mécanisme utile pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour gérer une pêche durable.

36. Les participants ont également débattu des mesures nationales nécessaires pour faciliter et appuyer l'intégration de la diversité biologique dans ce secteur. Le renforcement des capacités est nécessaire à la reproduction à grande échelle ou l'augmentation à l'échelle de certaines histoires de réussite dans différentes régions, quelle que soit l'envergure de la pêche, surtout dans les petits États insulaires en développement. De meilleures technologies pourraient améliorer l'efficacité de la surveillance et de l'application des règles en mer pour la pêche à grande échelle, tandis que la responsabilisation efficace de la gestion communautaire est essentielle pour la pêche artisanale, et doit être accompagnée de renforcement des capacités, surtout en ce qui concerne les besoins en écosystèmes de la pêche responsable. Il est aussi absolument essentiel de donner aux pêcheurs artisiaux un accès aux marchés pour vendre leurs produits afin qu'ils puissent assurer leur subsistance.

37. L'information de nature plus scientifique est toujours utile afin d'étayer la prise de décisions fondées sur des preuves et engager les parties prenantes à respecter leurs obligations communes. Plus d'information est nécessaire sur les zones côtières des États les moins avancés et les habitats en eau libre et dans les mers profondes. Les connaissances autochtones locales ont joué un rôle déterminant dans la mise en place de mesures de gestion propres au contexte. Le suivi de l'utilisation de satellites ou autres technologies innovatrices et la mise à disposition de statistiques sur la pêche ou d'information scientifique sur les aires marines d'importance écologique ou biologique sur les plateformes en ligne pourraient renforcer la prise de décisions fondées sur des preuves.

38. En ce qui concerne les politiques, de nombreuses mesures de politique et objectifs et cibles mondiaux ne faisaient l'objet d'aucune mise en œuvre et mise en application efficaces. D'importantes contre-mesures/pénalités sont nécessaires pour éliminer la pêche illégale et les pratiques de pêche destructrices. Un renforcement législatif et institutionnel est aussi nécessaire afin de promouvoir les démarches intersectorielles, telles que la planification des espaces marins, pour la conservation de la diversité biologique et la gestion de la pêche aux niveaux national et régional, ce qui aiderait aussi à lutter efficacement contre les conséquences des changements climatiques, de la pollution et de la dégradation des habitats sur la pêche et l'aquaculture.

39. Il faut aussi des moyens cohérents pour suivre et évaluer les progrès en vue d'une pêche durable qui font appel aux éléments de la diversité biologique. Les éléments de l'Objectif 6 d'Aichi portent sur les cibles et les espèces de prise accessoire, les stocks épuisés, les espèces menacées et les écosystèmes, et intègrent ainsi de nombreux aspects liés à la diversité biologique et la pêche. La compréhension des progrès en vue de la réalisation de l'Objectif 6 a exigé l'intégration d'un suivi de tous les différents éléments l'objectif, y compris ceux en lien avec des aspects de l'écosystème.

40. La réunion a pris note des récents efforts réalisés sur la scène mondiale par la République de Corée, en collaboration avec le Secrétariat de la CDB, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la FAO et les donateurs, afin d'accueillir et de coorganiser un dialogue de l'Initiative pour des océans durables avec les organisations régionales de la mer et des organes régionaux

de pêche, la première réunion mondiale de ce genre. Le rôle essentiel des organisations régionales a été mis en évidence en appuyant et en facilitant les mesures des gouvernements nationaux pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et des écosystèmes marins et côtiers. La coopération et la collaboration accrues au niveau régional ont exigé un échange continu d'information et d'enseignement tirés, un examen des objectifs communs, et des discussions sur les moyens de traiter des enjeux communs. Les participants ont noté avec satisfaction l'engagement de la République de Corée à continuer à organiser régulièrement des dialogues mondiaux de l'Initiative pour des océans durables avec les organisations régionales des mers et les organes régionaux de la pêche, en collaboration avec les parties prenantes pertinentes.

41. Les débats ont également porté sur les difficultés et les obstacles à l'intégration de la diversité biologique dans ce secteur. Le besoin urgent pour la surveillance et la mise en application de règles efficaces, surtout en haute mer, représentent le plus gros défi. La surveillance et l'application des règles ont été difficiles, même lorsque les ORGP responsabilisées étaient compétentes en gestion, à cause de l'immensité de l'aire en question.

42. Quant à la pêche artisanale, le manque de capacités pour développer des plans de gestion (y compris des plans communautaires), les mettre en œuvre et suivre les pratiques de pêche représente le plus grand défi. Le manque d'accès à de l'information et de l'expertise scientifiques et techniques pour aider au développement de stratégies pour surmonter les difficultés rencontrées dans la pêche artisanale a aussi été un obstacle/défi.

43. Dans une perspective un peu plus vaste, les participants ont constaté les difficultés émergentes que posent la sécurité des aliments et les changements climatiques. Il existe des outils de marché et ils sont utilisés de manière efficace pour que le secteur de la pêche à grande échelle se comporte de façon responsable. La faim et la pauvreté incitent de plus en plus de gens à se diriger vers les zones côtières et forcent les communautés de pêche côtière à exploiter leurs ressources de pêche. Le besoin d'une plus grande quantité de nourriture provenant des océans et des sources d'eau douce a escaladé dans les endroits où les changements climatiques influencent les sources de nourriture terrestre. La solution à ces problèmes ne se trouve pas uniquement dans le secteur de la pêche.

44. Les changements climatiques modifient la pêche et l'aquaculture dans certaines régions, et ont des conséquences sur les écosystèmes, une situation exacerbée par plusieurs autres facteurs de stress tels que la pollution, y compris les débris marins et les microplastiques, la dégradation des habitats et l'acidification des océans. Il est important de comprendre cette dynamique et d'intégrer les répercussions des différents facteurs de stress dans la planification et la gestion pour la conservation de la diversité biologique et la gestion de la pêche.

45. D'importants efforts ont été nécessaires pour éviter les rejets, les pertes après l'exploitation et le gaspillage d'aliments. La réduction de la perte ou du gaspillage d'aliments a permis d'obtenir plus de nourriture pour la population grandissante, ce qui exerce moins de pression sur l'environnement.

46. Les politiques de gestion et de réduction de la capacité de pêche et de lutte contre les subventions perverses doivent être élaborées de manière à tenir compte de toutes les conséquences sur la biodiversité, et non seulement pour améliorer l'état de l'espèce ciblée et le rendement de la pêche. Par exemple, il a souvent fallu tenir compte des conséquences possibles des capacités de pêche déplacées et des modes de subsistance de remplacement des peuples touchés par les politiques.

47. Des occasions se sont aussi présentées, telles que l'établissement de liens avec les Objectifs de développement durable, un intérêt accru des donateurs à investir dans la gestion de la pêche et la conservation de la diversité biologique, et une meilleure utilisation des mesures d'encouragement du marché qui avaient déjà fait leurs preuves.

48. L'augmentation des efforts pour une planification intersectorielle des espaces, dont la planification des espaces marins, pourrait aboutir à un processus et une démarche pour une intégration accrue des activités humaines, dont la pêche, l'aquaculture et la conservation de la diversité biologique, abordant ainsi les conséquences pour la diversité biologique de manière cohérente dans tous les secteurs.

49. En dernier lieu, les participants ont discuté du rôle déterminant que pourraient jouer les divers acteurs pour intégrer la diversité biologique dans ce secteur. Les organes de gestion de la pêche de tous les niveaux sont les principaux responsables de l'intégration des questions liées à la diversité biologique à la gestion de la pêche. Il faut toutefois : a) renforcer les agences de gestion de la pêche en ce qui a trait à leur capacité de lutter contre les conséquences de la pêche sur la diversité biologique et tenir compte des conséquences pour la diversité biologique dans leur travail, b) une collaboration interagences constructive et c) une participation entière et significative de tout un éventail de parties prenantes et de groupes de la société civile pertinents au processus de conservation de la diversité biologique et de gestion de la pêche. L'accent doit notamment être mis sur :

a) Une meilleure responsabilisation des communautés, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, les groupes de femmes et de jeunes, pour la gestion des ressources marines, côtières et aquatiques, et la facilitation de leur accès à des sources d'information pour faire face aux enjeux socioéconomiques et écologiques complexes associés à la gestion de la pêche et de l'aquaculture ;

b) Un meilleur engagement de l'industrie de la pêche, des détaillants et des commerçants, et des autres entités du secteur public, afin de promouvoir un financement et des investissements écologiques et une croissance économique durable (« économie/croissance bleue ») ;

c) Le renforcement de la coopération régionale entre les organes régionaux de la pêche et les organisations régionales des mers ;

d) Les agences de financement, donateurs et banques de développement internationaux pouvant contribuer à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités ;

e) Un engagement accru des groupes d'experts scientifiques et techniques, surtout ceux possédant de l'expérience en conservation de la diversité biologique, à travailler ensemble afin de trouver des stratégies qui permettent d'accroître la production alimentaire de sources aquatiques, tout en évitant les conséquences nuisibles sur la diversité biologique ;

f) De plus grands efforts de communication avec tous les consommateurs et les médias, afin de rendre les mesures scientifiques et les mesures du marché plus efficaces.

C. Conclusion

50. Les membres ont convenu que les progrès collectifs accomplis dans le domaine de la conservation de la diversité biologique et de la gestion de la pêche doivent être renforcés et élargis en renforçant la volonté politique, la gestion fondée sur la science, les programmes/stratégies/plans de gestion adéquats, les cadres législatifs efficaces, l'engagement et la sensibilisation des parties prenantes, le renforcement des capacités et un mécanisme de financement durable.

51. Les participants ont conclu que l'intégration n'était pas un choix mais une *obligation*. Une intégration réussie repose sur l'engagement collectif à travailler ensemble. Par conséquent, les ministres et les chefs de délégation se sont fermement engagés à collaborer avec différentes parties prenantes afin d'assurer la durabilité de la pêche et de l'aquaculture, en harmonie avec la conservation de la diversité biologique.

IV. TABLE RONDE SUR LE SECTEUR DE LA FORESTERIE

Résumé du président

A. Introduction

52. La table ronde a réuni environ 200 participants. Dans son allocution d'introduction, le président de la session, M. Jorge Rescala, directeur général de la Commission nationale de la foresterie du Mexique, a souligné le rôle que jouent les forêts dans la réalisation des différents objectifs nationaux et internationaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon de 2030, le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et l'Accord de Paris, pour ne mentionner que ceux-là. Il a aussi mentionné l'occasion qu'offre la table ronde de mettre en évidence les expériences, meilleures pratiques et secteurs d'activités dans lesquels l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de la foresterie doit être renforcée.

53. Il a invité les membres de la table ronde à répondre aux questions suivantes :

- a) Donnez des exemples positifs précis de l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de la foresterie.
- b) Quelles mesures supplémentaires sont nécessaires afin de favoriser et d'appuyer l'intégration de la diversité biologique dans ce secteur ?
- c) Quels sont les plus grands défis et les principaux obstacles à l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de la foresterie ? Quelles sont les plus grandes occasions à l'heure actuelle ?
- d) Quels sont les principaux acteurs ayant un rôle à jouer afin de réaliser l'intégration de la diversité biologique dans le secteur ?

54. À l'issue des sept présentations d'ouverture¹⁰, le président a demandé aux ministres, aux chefs de délégation et aux autres représentants de haut niveau de présenter des interventions. Les ministres et les représentants de haut niveau de 29 gouvernements¹¹ et 4 organisations internationales¹² ont présenté des interventions. Deux énoncés de pays supplémentaires ont été soumis.¹³

B. Sommaire des débats

55. L'importance des forêts pour la conservation de la diversité biologique, le développement durable et le bien-être humain a été au cœur des débats. Les démarches entreprises pour intégrer la diversité biologique au secteur des forêts par des pratiques de gestion durable des forêts ont été déclarées importantes aux fins de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique. Les participants ont pris note des différents instruments, politiques et mesures mis en œuvre à différents niveaux afin de conserver, d'utiliser de manière durable et de restaurer les écosystèmes forestiers et leur diversité biologique, tout en améliorant les moyens de subsistance grâce à des occasions d'emploi et la création de revenus.

¹⁰ Mexique, Inde, Finlande, Suède, Costa Rica, Pologne, FAO.

¹¹ Afrique du Sud, Malaisie, Équateur, Roumanie, Cameroun, Brésil, Zimbabwe, Myanmar, Népal, Nicaragua, République tchèque, Rwanda, Zambie, Pérou, Haïti, Colombie, Ouganda, Canada, Argentine, Singapour, Turquie, Fédération de Russie, Venezuela (République bolivarienne de), Indonésie, Maroc, Bhoutan, Bénin, Bolivie et Samoa.

¹² IUCN, OIBT, UNESCO, IUFRO.

¹³ Panama et Jamaïque.

56. Plusieurs participants ont souligné les difficultés qu'ils ont rencontrées malgré les outils et les directives existantes, et les moyens qu'ils ont utilisés pour les surmonter. Plusieurs exemples fournis étaient propres au contexte, tandis que d'autres pouvaient être examinés de manière plus approfondie afin de les reproduire et de les appliquer à plus grande échelle.

57. Plusieurs défis ont été relevés dans la mise en œuvre des SPANB des pays en coordination avec d'autres stratégies sectorielles sur les forêts, l'agriculture, la pêche et le tourisme. La mise en œuvre des politiques de conservation et d'utilisation durable des forêts, surtout les forêts appartenant à des intérêts privés et communautaires, a également été abordée. Plusieurs participants ont mentionné le rôle des paiements pour les services fournis par les écosystèmes, car ils offrent un moyen de resserrer l'écart entre les mesures d'encouragement économiques, mobilisant par le fait même différents propriétaires de forêts et parties prenantes afin de mettre en œuvre les politiques forestières et sur la diversité biologique de manière intégrée. Plusieurs présentateurs ont attiré l'attention sur les avancées technologiques sur le suivi des forêts comme moyen d'effectuer un meilleur suivi de la couverture forestière, lutter contre l'exploitation forestière illégale et faciliter l'application des réglementations relatives à la gestion des forêts sur les terres privées.

58. Plusieurs menaces à la diversité biologique des forêts ont été décrites, dont la perte de forêts causée par des changements dans l'utilisation des terres et l'expansion des terres agricoles, une gestion non durable des forêts, les espèces exotiques envahissantes, le développement d'infrastructures, l'exploitation minière, les incendies et la pollution. Les conséquences des changements climatiques sur la diversité biologique des forêts, y compris les conséquences d'événements météo plus fréquents et extrêmes, ont aussi été mises en évidence. La fragmentation des forêts a été identifiée comme un moteur de conflit entre les humains et la vie sauvage. Les participants ont souligné leur engagement à accroître les réseaux d'aires protégées et décrit des occasions d'améliorer la connectivité des paysages.

59. Plusieurs participants ont précisé que les forêts étaient à la croisée des trois Conventions de Rio et représentaient le point d'intérêt naturel pour une coopération accrue dans leur mise en œuvre. Le rôle multifonctionnel de la gestion des forêts durables est propre à en faire un facteur de contribution important à la réalisation de différents objectifs nationaux et internationaux relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et à l'Accord de Paris, pour n'en nommer que quelques-uns. Les forêts pourraient notamment contribuer à éradiquer la pauvreté, réaliser la sécurité des aliments, favoriser l'égalité des sexes et atteindre d'autres objectifs de développement liés à la santé humaine et au développement économique. Les participants ont aussi mentionné les occasions qu'offrent les forêts de contribuer aux objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, tout en assurant la conservation de la diversité biologique, ainsi que les synergies entre les différentes conventions multilatérales relatives à la diversité biologique.

60. Les démarches présentées, notamment la réforme des politiques et des institutions, les initiatives intersectorielles, l'accès à la recherche et l'application de celle-ci, les systèmes de collecte et de gestion des données, et la coopération entre les institutions, ont mis en évidence la volonté et l'intérêt des secteurs à travailler en étroite collaboration. Le renforcement de la coordination intersectorielle et entre les institutions aux fins de planification de l'utilisation des terres, ainsi que le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales et de politiques publiques sur les forêts ont été aussi mentionnés avec vigueur comme des mesures efficaces pour la gestion intégrée des paysages. Certains participants ont indiqué que le Défi de Bonn, en qualité d'initiative volontaire sur la restauration des forêts et des paysages, offrait une plateforme pour l'avancement des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, en particulier l'Objectif 15, et autres objectifs connexes des Conventions de Rio. REDD + a été mentionnée comme une démarche d'action cohérente entre les différents accords multilatéraux sur l'environnement. D'autres participants ont parlé de l'importance de reconnaître les droits des peuples

autochtones et des communautés locales ainsi que du besoin de protéger les forêts et les services fournis par les écosystèmes.

61. Plusieurs participants ont mentionné le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans l'intégration des connaissances traditionnelles sur les forêts à la gestion durable des forêts. Les initiatives et les outils préconisant l'utilisation durable des biens et services forestiers par le biais de mécanismes volontaires, tels que la certification des démarches pour une gestion durable des forêts et l'accès et le partage des avantages, ont été soulignés.

62. L'intégration efficace de la diversité biologique au secteur forestier exigerait le renforcement continu des capacités techniques et de meilleurs partenariats entre les parties prenantes. Les participants ont mentionné le besoin de nouvelles ressources et de ressources supplémentaires pour financer la gestion durable des forêts, ainsi que le rôle de la coopération internationale. Plusieurs participants ont manifesté leur appui à la collaboration entre la Convention sur la diversité biologique et d'autres organisations et agences. Certains ont mentionné le rôle qu'ont joué les organisations pour hausser le niveau de sensibilisation et intégrer des démarches et ont attiré l'attention sur les rapports sur la diversité génétique des forêts.

63. En terminant, quelques organisations internationales ont réitéré leur appui aux Parties pour l'intégration plus poussée de la diversité biologique dans le secteur des forêts et la collaboration avec les partenaires, conformément à la Déclaration de Cancún. Bien que la diversité biologique soit partie intégrante de la gestion durable des forêts depuis le début, des efforts ciblés demeurent nécessaires afin que les principes de la gestion durable des forêts soient bien compris et appliqués dans les différents contextes nationaux..
